



# Sciences psychologiques et de l'éducation

## Election des représentants des corps étudiant, PATGS et scientifique au Conseil Facultaire

### **CALENDRIER ELECTORAL** **Elections du 6 et 7 décembre 2017**

<b>lun 13 novembre</b>	Ouverture de la période de dépôt des candidatures. Date limite de publication des listes électorales provisoires. Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires.
<b>jeu 16 novembre</b>	Date limite de dépôt des candidatures (16h30).
<b>ven 17 novembre</b>	Publication des candidatures déposées. Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées.
<b>mar 21 novembre</b>	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires (16h30).
<b>jeu 23 novembre</b>	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées (16h30).
<b>ven 24 novembre</b>	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours contre les listes électorales et les candidatures ; tirage au sort du numéro d'ordre des listes.
<b>mer 29 novembre</b>	Date limite de publication des listes électorales et des candidatures définitives.
<b>jeu 30 novembre</b>	Date limite d'envoi des convocations électorales (sauf inscriptions tardives des étudiants).
<b>jeu 30 novembre</b>	Date limite de désignation par les candidats des témoins aux opérations électorales (16h30).
<b>mar 5 décembre</b>	Date limite de publication des listes électorales pour les étudiants inscrits entre le 4 et le 30 novembre 2017.
<b>Mer 6 et jeu 7 décembre</b>	<b>Elections des représentants étudiants, corps scientifique et patgs au Conseil Facultaire.</b>
<b>ven 8 décembre</b>	Commission électorale : proclamation des résultats. Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement.
<b>mar 12 décembre</b>	Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement (16h30).
<b>mer 13 décembre</b>	Commission électorale : décisions sur les recours éventuels.

**Les listes provisoires des électeurs et le règlement électoral** sont disponibles sur le site facultaire, à l'adresse suivante (<http://www.ulb.ac.be/facs/psycho/index.html>), et sont également consultables au Décanat de la Faculté (Chez Madame Sandra Frantzen – DB9-155).

**Les différents formulaires relatifs au processus électoral (candidatures, formulaires de recours)** doivent être retirés au Décanat de la Faculté, aux périodes requises entre 9h à 16h. Le dépôt de ces formulaires a lieu au même endroit, contre accusé de réception.